
Arrêtés du comité de salut public du 22 frimaire, relatif aux déplacements des armées et des bataillons pour contraster les rebelles de la Vendée, lors de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Arrêtés du comité de salut public du 22 frimaire, relatif aux déplacements des armées et des bataillons pour contraster les rebelles de la Vendée, lors de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 501-503;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38788_t1_0501_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

le républicanisme d'un citoyen, sans être accusé de lui accorder follement les talents les plus rares? Le républicain n'embellit pas les objets au gré de ses caprices ou de ses passions; il se borne à dire la vérité. Voici ce que disaient, le 10 frimaire, Turcau, Jean-Bon-Saint-André, Prieur *(de la Marne)* et Bourbotte :

« Sépher n'est pas le seul général qui répugne à servir sous Rossignol; mais nous saurons leur apprendre à tous que ce n'est que sous le commandement d'un général sans-culotte que la guerre des républicains contre les royalistes doit se terminer, et que les brigands doivent être détruits. Nous vous le répétons, citoyens collègues, dussions-nous éprouver même de nouveaux revers, il faut que Rossignol reste général en chef; c'est l'homme de l'égalité, c'est le seul qui convienne, le seul aussi qui aurait toujours vaincu, si ceux qui sont sous ses ordres n'eussent pas voulu le contraire. »

Nous passons sous silence une foule de détails et de faits de correspondance qui n'ajouteraient aucune force aux résultats que nous devons vous présenter.

Nous rappellerons seulement que par l'effet des mesures prises pour empêcher le passage de la Loire, qui avaient nécessité la réunion de plusieurs dépôts d'hommes armés qui étaient à Orléans et à Blois, ces villes, après avoir concouru à la sûreté de Tours, Angers et Saumur, prirent de l'inquiétude pour elles-mêmes; Blois envoya à Paris des députés.

Le comité prit, le 29 frimaire, les arrêtés suivants :

« Le comité de Salut public, vu la nécessité pressante d'envoyer de prompts secours à Blois pour défendre tout passage aux brigands, autorise le ministre de la guerre à donner sur-le-champ tous les ordres nécessaires pour que le bataillon occidental, district de Melun, déjà organisé, armé et équipé, soit envoyé en garnison à Blois, jusqu'à nouvel ordre.

Le comité de Salut public arrête que le bataillon de première réquisition qui est à Soulis, sera provisoirement conservé et envoyé à Blois.

« Le comité de Salut public arrête que le citoyen Vialle commandera provisoirement en qualité de général de division de l'armée des côtes de Cherbourg. »

Le comité écrit, le 19 brumaire, à ses collègues Prieur, Bourbotte et Francastel, à Angers.

« Des députés de Blois sont venus déposer au comité leurs craintes de l'attaque des brigands. Nous leur avons fait donner des canons et des munitions. Nous leur avons annoncé qu'une partie de l'armée de la République allait côtoyer les rives de la Loire, pour en défendre le passage; et Blois sera par conséquent défendu. Nous vous faisons part des craintes de cette ville, pour que vous avisiez à sa défense par tous les moyens qui sont en votre pouvoir. Ils demandent des fusils, mais ils appartiennent aux troupes exercées, et nous ne pouvons en donner aux habitants de Blois. Guimberteau nous annonce qu'il rassemble dans cette ville des défenseurs; veuillez vous concerter avec lui pour la patrie de la Loire qui avoisine Blois. La défense des passages est le grand objet qui doit vous occuper. Salut et fraternité, etc... »

Tout était ainsi disposé. Les brigands ayant perdu tout espoir du côté de la mer, veulent percer nos lignes sur la Loire et regagner le théâtre de leur rébellion; ils attaquent Angers avec fureur; mais à Angers comme à Granville, ils

n'y trouvent qu'un vaste tombeau, ce qui échappe à la mort, à la misère et aux maladies qui les devorent, retourne effrayé.

L'armée de l'Ouest, qui venait d'arriver à Angers, les poursuit, les taille en pièces; ils n'ont plus d'espoir que de reprendre la Flèche. Garnier *(de Saintes)* était accouru avec quelques bataillons du Mans, s'y était retranché; il avait fait couper les ponts; il fit une courageuse résistance, mais le nombre l'emporta, et il fit sa retraite en bon ordre sur le Mans.

Vous avez appris depuis cette époque comment cette malheureuse ville fut la proie des brigands, qui ont pillé tour à tour les patriotes, les aristocrates, les modérés et les indifférents.

Les brigands étaient cependant vivement poursuivis par la cavalerie républicaine, qui leur laissait à peine le temps de respirer; mais dans cette nouvelle position, il y avait encore de grands dangers à prévenir. Chartres, plein d'inquiétude et dénué de secours, avait envoyé des députés, et recevait avec fraternité les patriotes réfugiés du Mans; il fallait préserver ces dépôts précieux des subsistances de Paris, garantir les contrées d'Eure-et-Loir, et détruire le système infernal qui tend à agiter Paris par les craintes sur les subsistances.

Le détachement de l'armée du Nord, demandé par le comité depuis plus d'un mois, d'abord comme un supplément de secours pour fixer sans hasard le succès de nos armes, se trouve aujourd'hui sous la main comme un moyen nécessaire pour garantir Eure-et-Loir de l'invasion des brigands et pour les exterminer.

Il ne restait plus qu'à en disposer de la manière la plus convenable. Le comité a pris pour cet objet les arrêtés suivants relativement à la ville de Chartres et à la direction des deux colonnes arrivées du Nord.

Premier arrêté du 22 frimaire.

« Le comité de Salut public, informé par le représentant du peuple Lebon, que le deuxième bataillon du district de Saint-Pol, de la première réquisition, est complètement organisé, habillé et équipé, arrête que ce bataillon sera provisoirement conservé et envoyé de suite à Chartres pour joindre le détachement de l'armée de Nord, envoyé contre les rebelles de la Vendée. »

Second arrêté du 22 frimaire.

« Le comité de Salut public, informé que les brigands de la Vendée se sont portés sur la ville du Mans qu'ils occupent, arrête que le ministre de la guerre donnera les ordres les plus prompts pour que le détachement tiré de l'armée du Nord, et qui devait se rendre à Alençon, vienne en toute diligence à leur rencontre; et à cet effet il fera partir des courriers extraordinaires pour porter ses ordres à ce détachement, qu'on assure être en ce moment aux environs de Houdan entre Versailles et Dreux. »

Troisième arrêté du 22 frimaire.

« Le comité de Salut public arrête, que le ministre de la guerre donnera des ordres pour que les deux colonnes qui composent le détachement tiré de l'armée du Nord se réunissent à l'instant à Dreux pour marcher en masse sur

les brigands de la Vendée. Il confiera le commandement de cette force au plus ancien général de brigade des deux colonnes, à défaut du général Duquesnoy. »

Quatrième arrêté du 24 frimaire.

« Le comité de Salut public arrête que le ministre de la guerre fera passer à Chartres une pièce de canon de 12, deux de 8, et deux de 4, avec des munitions et cent canonniers. »

Le comité écrivit le même jour, 22 frimaire, au plus ancien général de brigade, commandant les deux colonnes détachés de l'armée du Nord, à Rouen :

« Vous avez vaincu les satellites des tyrans du Nord, comment ne terrasseriez-vous pas les hordes de brigands ! La patrie attend de votre courage et de votre civisme ; quand elle vous confie le commandement de l'armée républicaine, c'est vous imposer l'obligation de répondre à son énergie. Ce fut toujours, ou presque toujours la faute des chefs qui a décidé la victoire contre nous ; les brigands que vous allez combattre ont été défaits plusieurs fois depuis peu de jours : c'est à vous qu'est réservée la gloire de les exterminer. Ne vous battez jamais qu'en masse ; combinez vos mouvements, autant qu'il vous sera possible, avec les autres forces qui doivent seconder vos efforts ; frappez simultanément et frappez sans relâche, jusqu'à ce qu'enfin cette race impure soit anéantie. »

Mais il n'y avait pas un instant à perdre pour mettre en activité les nouvelles forces. Nous avons toujours vu la victoire accompagner les colonnes à la tête desquelles marchaient les représentants du peuple. Le comité écrit à Laplanche qu'il vienne à Evreux prendre la colonne et se porter sur les brigands. Voici sa lettre en date du 23 frimaire :

« Citoyen collègue, les brigands occupent la ville du Mans ; l'armée de l'Ouest les presse sur les derrières par La Flèche, et la Loire est gardée de tous côtés. Tu as mille hommes à Caen, marche à leur tête, et va sur-le-champ à Evreux ; de nouveaux secours nous arrivent de l'armée du Nord. Dix mille hommes bien disciplinés et qui ont vaincu à Dunkerque et à Mauberge, sont depuis hier, la moitié à Rouen, l'autre moitié à Evreux, et va te réunir à eux.

Le comité ne permettra jamais de disséminer les forces. C'est aux masses qu'appartiennent les succès ; ainsi des ordres du comité sont partis hier dans la nuit pour que les six mille hommes se réunissent et ne marchent qu'en masse, et aillent à la rencontre des brigands ; ils sont fugitifs ; il faut les exterminer entièrement avant peu de jours. La gloire de purger le sol de la liberté des débris infects du royalisme t'est réservée. Nous te summons, au nom du Salut public, d'aller te placer à la tête de cette colonne de braves républicains, et d'aller achever ce que l'armée de l'Ouest a commencé avec succès.

« Enflamme le courage du soldat, surveille l'officier, agis en masse, concerte-toi avec les généraux les plus anciens de la colonne ; envoie des courriers et des éclaireurs vers les lieux où les brigands portent leurs ravages ; garantis le département d'Eure-et-Loir, ces greniers d'abondance pour Paris, et que la victoire se rattache à tes pas.

« P.-S. — Fais-nous réponse par le même courrier, qui a ordre de revenir en diligence.

et marque-nous le moment de ton départ, qui ne saurait être trop précipité. »

Nous indiquions aussi à Garnier, à Alençon, ce qu'il devait faire s'il était forcé, et à Lecarpentier ce qu'il devait faire pour Saint-Malo. La lettre à Garnier, en date du 24 frimaire, porte :

« Citoyen collègue,

Nous répondons à ta lettre datée d'Alençon 21 frimaire. Le premier soin que tu dois employer, c'est d'établir une correspondance suivie par des courriers circulant vers les autres parties de l'armée de la République, employées contre les brigands. Tu ne sais pas ce qui se passe à côté de toi, et il est de première nécessité que tu te concertes avec les autres représentants et les généraux. Le second objet est de rassembler toutes les forces que tu pourras réunir à Alençon, ville fermée, défendable, si tu as de braves républicains. Tu dois avoir rassemblé jusqu'à ce moment toutes les forces disponibles et excité les citoyens à une défense aussi glorieuse que celle de Granville. Tu dois avoir fait couper sans ménagement le pont d'Alençon, et tu résisteras avec énergie, en attendant que les troupes du Nord réunies dans ce moment, aillent en masse détruire le noyau des rebelles, et attaquer partout où ils sortiront. Les rives de la Loire sont défendues ; les brigands sont au Mans. L'armée de l'Ouest, après avoir occupé La Flèche, est aux portes du Mans. Il importe que tu insinues Laplanche, qui part pour Evreux ou pour Dreux, de ce qui se passe à Alençon, afin que les troupes du Nord qui arrivent dans cette ville, et qui ont ordre de marcher sur les rebelles partout où ils se porteront, puissent te donner l'appui nécessaire.

P.-S. — Le comité de Salut public a ordonné que les 10,000 hommes venus de l'armée du Nord se réuniraient en masse pour poursuivre les brigands partout où ils peuvent fuir.

« Autre P.-S. — Nous apprenons à l'instant, neuf heures du soir, que les rebelles ont été complètement battus au Mans, qu'ils ont été forcés d'évacuer, et que l'armée républicaine les poursuit à la baïonnette. »

Le comité écrivit à Lecarpentier en ces termes :

« De nouveaux renseignements nous annoncent que Saint-Malo est menacé à la fois par les brigands qui peuvent se diriger de nouveau vers cette place, et par les Anglais qui doivent tenter une descente dans ces parages. Nous savons de plus que les Anglais ont des intelligences dans Saint-Malo. Voilà donc de quoi exercer ta surveillance et ton courage ; surtout sois en garde contre les hypocrites qui jouent maintenant un patriotisme exagéré, pour mieux faire oublier leur précédente aristocratie. Toutes les mesures sont prises pour achever d'exterminer les brigands ; 10,000 hommes de l'armée du Nord sont déjà à leur poursuite, et les placent dans un cercle de forces imposantes. Ainsi le moment de frapper les derniers coups est arrivé ; ta conduite à Granville nous assure le succès, et les efforts réunis de nos ennemis ne feront qu'ajouter à ta gloire de les avoir combattus et terrassés. »

C'est au milieu de ces préparatifs militaires et des sollicitudes causées par l'exécution de

ces diverses mesures, que le comité a reçu enfin le seul prix attaché à son travail, le succès des armées de la République.

Le rapport que je viens de lire était préparé par le comité pour vous demander d'appeler solennellement à la victoire la colonne du Nord qui vient d'arriver, comme vous l'avez fait à la Vendée pour l'invasion de Mortagne et de Cholet.

Voici les dernières lettres qui prouvent que le génie de la Liberté détruit les brigands à la fois dans la Vendée ancienne et nouvelle; mais avant de les communiquer à l'assemblée qu'il nous soit permis de faire une dernière réflexion.

On accuse le comité d'avoir dit trop tôt : La Vendée n'est plus. Ce reproche injuste et impolitique est colporté par ces hommes qui ont du regret de ce qu'elle va cesser d'exister; au lieu de nous aider à la vaincre, ils cherchent à nous attaquer, nous qui les combattons. Il faut donc qu'ils s'attachent à la cause des brigands pour nous calomnier.

Les représentants du peuple et, d'après eux, le comité de Salut public, ont dit : La Vendée n'est plus.

Eh bien ! la Vendée existe-t-elle alors qu'elle est délogée de sa population atroce et fugitive ?

Existe-t-elle alors que l'armée de Charrette est battue sept fois de suite, que Boin est repris et Noirmoutiers bloqué ?

Existe-t-elle alors que les brigands sont errants comme les sauterelles dévorantes de l'Égypte ?

Est-ce une preuve de leur force que leur défaite à Granville, à Angers et au Mans ?

La Vendée existe-t-elle, alors que cette population hideuse va disparaître sous le glaive de la liberté, si les généraux font leur devoir et conservent le système d'agir en masse ?

Laissons les accusations de l'envie ou les calomnies des contre-révolutionnaires; occupons-nous de la patrie.

Le comité a pensé qu'il fallait à des républicains, à des Français, l'aiguillon honorable des encouragements d'opinion publique.

Dites que ces troupes ont bien mérité de la patrie; appelez solennellement celles qui viennent les joindre à la victoire.

Votre voix a retenti déjà avec succès à Châtillon, à Mortagne et à Cholet; elle retentira comme la foudre dans tout l'intérieur de la République.

Voici les lettres officielles :

Extrait d'une lettre du citoyen Carrier, représentant du peuple près l'armée de l'Ouest, datée de Nantes, le 21 frimaire. (1)

« Ma dernière lettre, chers collègues, a dû vous apprendre qu'il y a déjà quelque temps que j'ai levé la suspension de l'expédition de Noirmoutiers, que j'avais provoquée moi-même le premier. Depuis cette époque, nous avons pris Beauvoir et Boin, et nous venons encore de battre à Leger les brigands échappés de cette île, commandés par Charrette; ils se sont jetés

dans la forêt de Gran-Lande, et dans les bois environnants. Le général Haxo a fait fortifier le poste de Leger, et a marché sur-le-champ, avec Dufroy, sur Noirmoutiers. J'attends des nouvelles, à tout instant, de la prise de ce dernier refuge des brigands.

« Signé : CARRIER. »

lettre qu'il en a rendu au ministère de la guerre (*archive de l'Ouest*, t. 1, p. 141).

UN DES REPRÉSENTANTS À L'ARMÉE DE L'OUEST AU
COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

« Nantes, 21 frimaire an II
(11 décembre 1793).

Ma dernière lettre, chers collègues, a dû vous apprendre qu'il y a déjà quelque temps que j'ai levé la suspension de l'expédition de Noirmoutiers, que j'avais provoquée moi-même le premier. Depuis cette époque, nous avons pris Beauvoir et Boin, et nous venons encore de battre, à Leger, les brigands échappés de cette île, commandés par Charrette; ils se sont jetés dans la forêt de Gran-Lande et dans les bois environnants. Le général Haxo a fait fortifier ce poste de Leger et a marché sur-le-champ, avec Dufroy, sur Noirmoutiers; j'attends des nouvelles à tout moment de la prise de ce dernier refuge des brigands.

Ne concevez nulle inquiétude sur la défense de Nantes. Levasseur, qui est resté ici deux jours, vous en rendra compte. Sa garnison est faible dans ce moment, parce qu'elle occupe plusieurs postes importants; mais les brigands se trouvent loin de ses murs. Il vaut bien mieux qu'elle garde des postes à portée de battre les rassemblements partiels des brigands que de rester oisive dans Nantes, surtout quand elle peut se porter facilement de ces postes sur cette place. Au surplus, trois mille hommes de troupe commandés par Haxo, servant à entretenir sa communication avec Nantes et à faire face aux brigands aux ordres de Charrette, peuvent s'y replier d'un instant à l'autre. Nantes est même imprenable du côté de la rive gauche de la Loire. Au reste, vous voyez que mes mesures s'accordent parfaitement avec les vôtres; je ne fais que les devancer; je suis aussi intéressé que vous à la prompte extermination des brigands. Je crois que vous pouvez, que vous devez même compter sur moi; j'entends, oui, j'entends aujourd'hui le métier de la guerre; je suis sur les lieux; restez donc tranquilles, et laissez-moi faire. Aussitôt que la nouvelle de la prise de Noirmoutiers me sera parvenue, j'enverrai un ordre impératif aux généraux Dufroy et Haxo de mettre à mort dans tous les pays insurgés tous les individus de tout sexe qui s'y trouveront indistinctement et d'achever de tout incendier; car il est bon que vous sachiez que ce sont les femmes avec les prêtres qui ont fomenté et soutenu la guerre de la Vendée, que ce sont elles qui ont fait fusiller nos malheureux prisonniers, qui en ont égorgé beaucoup, qui combattaient avec les brigands et qui tuent indistinctement nos volontaires, quand elles en rencontrent quelques-uns détachés dans les villages. C'est une vengeance prescrite, ainsi que tous les paysans, car il n'en est pas un seul qui n'ait porté les armes contre la République, dont (*sic*) il faut absolument et totalement purger son sol.

Ne vous alarmez pas non plus sur le passage de la Loire. Depuis Nantes jusqu'à Angers, Levasseur vous annoncera qu'il n'a vu nul bateau dans cette partie de la rivière, qu'il n'y a aperçu que des bateaux armés en station sur la rive gauche, pour s'opposer à la rentrée des brigands dans la Vendée. Il a trouvé, à son retour, quelques bateaux du côté d'Ancenis, mais ils y étaient par mon autorisation, pour procurer du bois à Nantes et du charbon de terre aux manufactures d'Indret et de Lorient; j'en avais confié le soin à deux marins très patriotes et

(U. M. Aulard, dans le tome 9 de son *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public* (t. 9, p. 331); reproduit le texte complet de cette